

CE, Arrêt 9.07.2010 Cheriet-Benseghir

Par **Margaux**, le **30/10/2011** à **15:30**

Bonjour à tous,

Voilà je dois faire un commentaire de cet arrêt en restant centrée uniquement sur les sources internationales du droit administratif. J'aimerais savoir ce que vous pensez de mon plan, est-il suffisamment dans le sujet?

Merci par avance de vos réponses.

I. La condition de réciprocité : un examen par le juge administratif finalement admis.

A. Des solutions jurisprudentielles contrevenant à la condition d'impartialité

B. Une extension des pouvoirs du juge administratif

II. Un arrêt de principe respectant les textes.

A. L'application des normes internationales encadrées par la Constitution

B. Le droit à un procès équitable mieux respecté.